



CODHOS

Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale
Association loi de 1901
Siège social : 9 rue Malher 75004 Paris
Tel. : 01 44 78 33 87

Assemblée Générale du CODHOS Centre d'histoire du travail (Nantes) 16 novembre 2018

Présent.es : BONAZZI Barbara (CHS XX^{ème} siècle), CHARBONNIER Jean-Louis (IRSHES), JUCHEREAU Francis (PR2L), KASAPI Ioanna (Cité des mémoires étudiantes), LAFON Eric (Musée de l'Histoire vivante), LACORRE Bernard (PR2L), LAHU Corentin (Archives PCF), LEMERCIER Johanna (PR2L), MAZET Aurélie (IHS-CGT), MEREL Thierry (Fondation Jean Jaurès), MOREL Evelyne (CERMTRI), MOUGEL Marie-Eugénie (Archives confédérales CFDT), NOYER Manuella (CHT), PAVILLARD Anne-Marie (Archives du féminisme), PERRAIS Nicolas (Archives confédérales CFDT), RICOUR Marie-Christine (ITS), ROBIN Benoît (IRES), RUBIN Pascale (FO), SAGATNI Tatiana (IHS CGT Mines Énergies), SEBBAN Serge (CERMTRI), TOUATI Guillaume (Fondation Jean Jaurès), VACCARO Rossana (CHS XX^{ème} siècle)

Excusé.es : BERGERET Roger (La Fraternelle Saint-Claude), BLUM Françoise (CHS XX^{ème} siècle), CEPEDA Frédéric (OURS), CHALIER Caroline (IHS CGT Cheminot), DEZES Marie-Geneviève (IFHS), LEGOIS Jean-Philippe (Cité des mémoires étudiantes), LEGRAND Stéphanie (Autour du 1^{er} mai), MOTORET Laurence (FMSH), PRAT Michel (CEDIAS-Musée social), VEYRON Franck (BDIC-Paris Nanterre)

Accueil par Manuella Noyer et mot de bienvenue par Ronan Viaud, président du Centre d'histoire du travail.

1/ Point trésorerie

Eric Lafon débute par un point sur la trésorerie de l'association. Le compte bancaire du Codhos est créditeur à cette date de 1724, 19 €. Depuis l'Assemblée générale du 15 juin, plusieurs centres ont réglé leur cotisation 2018. Johanna Lemercier indique pour sa part que le comptable du PR2L a confirmé le virement en début d'année, la cotisation de 2018 ayant été réglée en même temps que celle de 2017 suite à un échange de mail au cours du mois de janvier.

2/ Proposition d'adhésion de l'IHS CGT Mines et Energies

Tatianna Sagatni, en poste depuis le 1^{er} octobre à l'IHS CGT Mines Énergies (IHSME), présente la candidature de son centre à l'assemblée générale.

L'IHSME est une association loi 1901 créée en 2002. Ses missions, détaillées dans les statuts, répondent aux quatre objectifs suivants :

- Témoigner de l'histoire sociale des industries de l'énergies (électrique, gazière, mines, nucléaire),
- Conserver les archives et collecter les témoignages et la mémoire des salariés,
- Analyser l'histoire sociale par l'organisation de rencontres et débats avec les chercheurs, historiens et universitaires,
- Transmettre cette mémoire, notamment par le biais des Cahiers de l'HS, publiés trois ou quatre fois par an.

Cette association est là pour conserver et valoriser la mémoire de la Fédération nationale Mines Energies (FNME-CGT). Celle-ci est issue de la fusion en 1999 de la Fédération Nationale des Travailleurs du sous-Sols (FNTSS-CGT) et Fédération Nationale de l'énergie CGT (FNE-CGT) ; elle regroupe désormais les salariés des trois branches mines, énergie électrique et énergie atomique.

L'IHSME conserve environ 75 mètres linéaires de documents d'archives concernant la branche des mines. Ces archives remontent pour les plus anciennes au XIX^{ème} siècle et se composent des documents extrêmement variés relatifs aux différents bassins houillers de France (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine...). Les collections regroupent également des fonds personnels d'anciens responsables syndicaux (Tatiana citant par exemple le fonds des archives de Marcel Paul¹) ainsi que les archives rapatriées de Russie (issues des confiscations nazies durant la Seconde Guerre mondiale). Enfin, le reste des archives, non identifié, représente un volume total de 500 mètres linéaires.

L'objectif de l'IHSME, en intégrant le Codhos, est de pouvoir partager les ressources à disposition et d'assurer sa visibilité dans les réseaux universitaires. Tatiana précise que le souhait est de pouvoir accueillir rapidement des chercheurs, notamment par la création d'une salle de lecture ouverte au public au siège de la fédération, Porte de Montreuil.

La présentation est suivie d'un court échange entre les participants. Francis Juchereau demande s'il existe des archives relatives aux mines du Limousin dans les collections de l'IHSME, cette région ayant été un bassin minier important durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Tatiana étant en poste depuis très peu de temps à l'IHS, ne peut se prononcer sur le sujet.

À la suite de cette présentation, la candidature de l'IHSME est soumise au vote de l'Assemblée générale.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité des membres présents.

¹ **Marcel Paul (1900-1982)** : secrétaire de la Fédération CGTU des Services publics, hospitaliers, éclairage et force motrice (1931-1936), secrétaire adjoint puis secrétaire général de la Fédération réunifiée de l'Éclairage (1936-1939), président (1946-1956), secrétaire général (1956-1966) puis président d'honneur (1966-1982) de la Fédération CGT de l'Énergie. Résistant, il est nommé par De Gaulle Ministre de la production industrielle de 1945 à 1946.

(<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article50530>)

3/ Points sur les différentes commissions

a- *La commission « Site internet »*

Lors du dernier bureau du Codhos, Franck Veyron a proposé que le collectif fasse un diagnostic technique de son site internet, quasiment inutilisé par ses membres. Il s'est pour cela adressé à un technicien en free-lance avec qui il a été amené à travailler pour la BDIC. Ce dernier a accepté de réaliser un diagnostic gratuitement, et de proposer une solution de reprise chiffrée. La note qui en découle a été proposée à la lecture des membres l'assemblée générale².

Le bilan qui ai fait du site est globalement négatif, que ce soit dans la technique (liens morts, superposition...) ou le contenu éditorial (peu de mise à jour, données erronées, peu de visuels...). La nécessité d'une reprise en main est approuvée par l'assemblée. Reste la question de la réalisation. Benoît Robin propose de s'appuyer sur le réseau des écoles de graphistes afin de proposer la reprise technique dans le cadre d'un stage. Thierry Mérel abonde dans ce sens, tout en ajoutant que l'alimentation du site avec de nouveau contenu (par exemple la publication de la base des brochures anarchistes) devrait être pris compte si l'on décidait de partir sur un stage.

Rossana Vaccaro pense que la reprise à plat du site est une opportunité d'offrir au Codhos une vitrine sur le web ; il ne faut pas revoir les ambitions du collectif à la baisse, surtout à l'approche du vingtième anniversaire. De ce fait, il s'agit de s'appuyer sur un personnel qualifié et éprouvé (Franck ayant témoigné de l'efficacité de l'informaticien).

Du point de vue éditorial, les dernières publications réussies sur le site sont celles consacrées aux ouvrages édités par le Codhos. Hormis cela, pas de nouveaux articles ou lien créés. Benoît pense que le Codhos devrait, pour être visible, être relayés par d'autres entités avec une plus large audience ; il prend pour cela l'exemple de Miroir Social, « média de l'information sociale, participatif et communautaire, destiné principalement aux acteurs du dialogue social »³, qui l'a sollicité pour un entretien.

Eric explique qu'il faut déjà, avant toute reprise, savoir ce que l'on projette de faire avec cet outil et remet en perspective l'usage qui a été fait du site internet. Dès sa création, peu de membres se le sont appropriés, et il a fallu l'action conjointe et répétée de Marina Marchal et Françoise Blum pour qu'il soit alimenté en contenu. Les difficultés qu'elles-mêmes ont rencontrées, ont découragé la plupart des centres d'utiliser le site. Par ailleurs, de nombreux centres disposent désormais d'une plate-forme dédiée (pages sur les sites institutionnelles, portails de valorisation) et n'ont pas d'intérêt particulier à poster sur le site du Codhos. De ce fait, la question se pose également de savoir, pour les centres n'ayant leur propre site, l'usage que ceux-ci font du site du Codhos.

Ioanna Kasapi voit le chantier du site comme un projet fédérateur pour le Codhos ; elle soumet l'idée d'un portail numérique, plus lourd en terme d'investissement mais plus dynamique à l'usage. Il pourrait être une opportunité de se rapprocher de structure comme le Campus Condorcet ou la MSH Paris Nord. Les autres membres de l'assemblée pensent toutefois que le Codhos manque de la force de travail et du temps nécessaire à la création et à l'alimentation de ce portail (projet peut

² La note en question se trouve en annexe de ce compte-rendu.

³ <http://www.miroirsocial.com>

être trop ambitieux dans l'état actuel des choses). La proposition de reprise, chiffrée à 1500-2000 euros, n'est de toute façon pas envisageable dans l'immédiat, dans le sens où la trésorerie du collectif ne suffirait pas à couvrir la prestation. Eric pense également qu'un seul avis n'est pas suffisant pour trancher sur les deux propositions faites dans le diagnostic, à savoir soit le changement total de plate-forme, soit le « nettoyage » du site existant. Il faut donc multiplier les points de vue, et solliciter d'autres avis techniques.

De plus, Eric pense qu'une demande de subvention pour l'association pourrait être faite pour financer un plus large projet, dont le site internet ferait partie. Pour cela, comme l'indique Nicolas Perrais, le Codhos doit clairement définir le contenu scientifique et la forme que celui-ci doit prendre sur la plate-forme. Pour Serge Sabban, le gros du travail de base consiste à établir un cadre commun fédérant les liens vers les institutions, un véritable annuaire normalisé.

L'assemblée générale se prononce pour l'établissement d'autres diagnostics et se donne un délai d'un an pour leur réalisation ; les membres du Codhos sont invités à mobiliser leurs relations avec les réseaux (professionnels, IUT...) afin d'obtenir de nouveaux avis de professionnels, infirmant ou confirmant ce premier constat. Les données devront être adressées à la secrétaire, qui sera chargée de les transmettre au Bureau et à la commission « Site internet ».

b- La commission « Brochures anarchistes »

Barbara Bonazzi fait un point sur le projet des brochures anarchistes. Après réflexions, le choix se porte sur la création d'un catalogue ou d'une base de données commune. Ce modèle de mise en ligne, d'abord pour les brochures, pourrait à terme être dupliqué pour d'autres projets ultérieurs (notamment reprendre celui des congrès du monde ouvrier).

En ce qui concerne les publications anarchistes, le fichier se trouve toujours au format Excel. Lors du dernier Bureau, Barbara a souligné le besoin de publier, de valoriser le travail accompli. Pour rappel, le recensement des brochures anarchistes (1880-1918) a mobilisé douze centres et partenaires : BDIC, la Souvarine, CHS, CHT, CIRA Lausanne, Collège du travail de Genève, FO, Fondation Jean Jaurès, IFHS (sites de Paris et Pierrefitte), IHS-CGT, MHV et MS. Au total, 771 titres référencés, représentant 2116 lignes intégrées au formulaire Excel.

Un gros travail de mise en forme a été réalisé, afin d'éviter la redondance d'information (regroupement pour un même titre des différentes éditions conservés et des différents centres conservant la brochure). Par ailleurs, un référencement des différents titres numérisés a permis de constater que la base comportait déjà 500 numérisations accessibles sur différents sites (Gallica, Cedias, ...). Ce qui représente, en comptant les différentes éditions, 300 titres déjà numérisés.

Le document a été présenté à Jean-Numa Ducange (Université de Rouen Normandie), qui s'est dit très intéressé et prêt à apporter son aide à la diffusion. Son projet Eurosoc étant terminé, il souhaite l'enrichir sur les axes du pacifisme et de l'antimilitarisme, thèmes abordés dans de nombreuses brochures anarchistes. De ce fait, il pense pouvoir proposer plusieurs stages à des étudiants, afin de préparer les documents à la numérisation. Il est également en relation avec Franck Olivier Chauvin (Université de Rouen Normandie) qui travaille actuellement sur l'histoire de l'anarchisme. Ainsi, dans la foulée de la mise en ligne du fichier de la numérisation des titres, une journée d'étude pourrait voir le jour, les contacts avec les universitaires étant déjà établis.

Evelyne Morel félicite Barbara pour le travail accompli et demande si les publications référencées ne sont que francophones, car le CERMTRI dispose dans ses collections des ouvrages qui pourraient correspondre aux données référencées.

L'énorme potentiel de valorisation est souligné, avec la présence de nombreuses illustrations mais aussi le soutien potentiel de plusieurs partenaires (Le dictionnaire du Maitron consacré aux anarchistes, entre autre). Le document doit pouvoir être mis en ligne rapidement.

La numérisation doit comporter un cahier des charges bien précis ; Thierry indique qu'un gros travail de préparation physique et intellectuel est en perspective, sachant que les collections sont éparpillées dans différents centres. Il faut donc que Jean-Numa Ducange s'engage aussi de son côté dans une vraie préparation, particulièrement en cas de recours aux stages. Cette solution semble la plus probable pour enfin valoriser ces ouvrages. Corentin Lahu, qui avait rencontré avec Jean-Philippe Legois Serge Wolikow en avril, confirme que ce dernier est principalement occupé par la numérisation des brochures communistes, et n'est pas réellement disponible pour le Codhos. Eric pense cependant qu'il serait judicieux de s'appuyer à la fois sur Jean-Numa Ducange et Serge Wolikow pour une future campagne de numérisation.

c- La commission « Mai 68 »

Ioanna rappelle le travail important réalisé par la commission cette année, cinquantenaire de mai 68 oblige. Elle revient sur les différents projets conduits : partenariat avec la troupe de théâtre (lecture théâtralisée d'archives et débat avec les acteurs, projection de film), journée d'étude sur les sources de mai 68 et enfin exposition sur kakemonos. Celle-ci continue à tourner en France, puisqu'elle a été présentée à Belleville (Théâtre Le Local), Aubervilliers, Angers (durant l'université d'été du PCF) à la Bourse du travail ou encore à l'université Paris 8.

La journée du 21 mars n'a pas fait l'objet d'une publication, mais les enregistrements des interventions devraient être publiés sur le site du Codhos. Aurélie Mazet, présente à cette journée en tant que membre du public, dresse un bilan en demi-teinte ; l'évènement, peu relayé, n'a attiré qu'une trentaine de personnes, dont beaucoup étaient invitées. Elle explique que la commission et le Codhos doivent établir un bilan précis pour comprendre où se situe les dysfonctionnements. Outre un souci évident de communication (l'évènement ayant été annoncé environ une semaine avant le 21 mars), les commémorations sur l'année 1968 ont saturé l'espace public, rendant la visibilité difficile pour de petits évènements de ce type. De plus, les membres du Codhos, eux-mêmes sollicités par leurs organisations, n'étaient pas ou peu disponibles pour s'investir sur ce projet, ainsi que celui de l'exposition.

L'exposition a d'ailleurs été vécue par beaucoup de centres comme l'exposition d'essentiellement un centre, en l'occurrence la Cité des mémoires étudiantes qui a assuré la plus grande part de sa réalisation et conception. Plusieurs membres du Codhos ont soulevé un problème de méthode, certains de ceux ayant proposé des visuels n'ayant pas eu de réelle réponse ou de suivi du projet. Ils ne se sont pas sentis impliqués directement dans la conduite du projet.

L’assemblée générale prend donc ce projet comme exemple pour interroger son fonctionnement d’ensemble dans l’organisation d’évènement ; l’importance de la communication et de l’implication continue des centres au fil des projets sont deux éléments qui ressortent fortement à la suite des discussions.

4/ Vingtième anniversaire

Rossana répète qu’il est nécessaire de se placer dès maintenant sur le projet ; il est proposé de lancer dès maintenant la discussion, d’autant que les centres concernés par le projet Condorcet sont en pleine restructuration. Elle rappelle qu’en 2001, le Codhos avait organisé un colloque aux Archives nationales ayant rencontré un certain succès (environ 200 personnes s’étaient déplacées).

Lors de sa dernière réunion, le bureau a envisagé, comme en miroir de cet évènement, l’organisation par le Codhos d’un nouveau colloque, consacré aux sources de l’histoire sociale. Toutefois, celui-ci serait moins tourné vers l’aspect purement historique, et davantage sur l’historiographie et l’impact du numérique. Cela permettrait de parler de l’évolution des productions documentaires, en lien avec celle de l’histoire sociale et donc les conséquences sur les méthodes de recherche.

Trois axes sont à entrevoir pour ce colloque : les sources, l’archivage et la valorisation. L’objectif, en s’éloignant de l’aspect scientifique, est d’aborder de nouveaux thèmes inhérents au travail quotidien des archivistes, documentalistes et bibliothécaires. Outre que cet axe renouvelle les thèmes habituels, il permet de montrer la réalité concrète derrière les centres de documentation, surtout dans le cadre d’une thématique généraliste comme les humanités numériques. Cela permet également de confronter l’idée du tout numérique face aux réalités du métier : la dématérialisation n’est pas la solution ultime et pose de nouvelles problématiques métiers.

Ainsi, apparaissent des questions relatives à la conservation des documents mais aussi de la transmission de « l’héritage » documentaire dans les centres d’histoire sociale et ouvrière. Il faut donc des interventions croisées avec des spécialistes, mais avec une part importante laissée aux professionnels. L’objectif est d’intégrer directement les centres du Codhos dans un projet où ils pourraient s’exprimer sur leur métier.

C’est un colloque crucial, le Codhos est en pleine phase de transition avec la « disparition » dans leur forme actuelle de plusieurs centres membres de l’association, du fait du regroupement de Condorcet. Cet évènement permettrait d’associer à nouveau tous les membres autour d’un projet porteur. L’inauguration en 2021 du Campus Condorcet ouvre la possibilité d’accueillir l’évènement dans les murs du nouveau centre universitaire, celui-ci étant à la recherche d’évènements de ce type afin de viabiliser ses installations.

Le CERMTRI attire l’attention sur le risque de s’en tenir à un colloque technique et propose une rencontre plus classique et tournée vers l’histoire sociale et ouvrière. L’objectif étant d’avoir la plus large audience possible, une journée exclusivement tournée vers les réalités du métier risque de rebouter un public néophyte. Rossana explique qu’il est indispensable d’interroger la technique (surtout à l’ère de la numérisation systématique), car c’est elle qui conditionne les choix de collecte,

conservation et exploitation des archives et influe, par conséquent, la recherche. Thierry pense que l'important ici est de pouvoir confronter les témoignages, ceux des professionnels et des usagers, ce que le CERMTRI approuve. Par ailleurs, Eric rappelle que lors des journées d'études consacrées aux archives africaines (2010), algériennes (2012) et asiatiques (2014), les présentations intégraient à fois la contextualisation des fonds intéressant la recherche tout en abordant l'axe historique de son contenu. On a pu constater que les sources de l'histoire sociale intéressent deux types de public qu'il convient de mobiliser en renouvelant les réflexions sur le sujet.

L'assemblée générale convient qu'il faut mobiliser dès à présent les grands centres partenaires (Archives nationales, BNF, Condorcet), afin d'avoir un retentissement et des moyens d'action suffisants. Il faut un véritable projet à leur proposer, afin de pouvoir démontrer le caractère unique du Codhos, seul collectif français de centre de documentation de l'histoire sociale et ouvrière.

Enfin, les années 2020 et 2021 seront chargées en terme de commémorations en Europe (congrès de Tours de la SFIO en 1920, La Commune de Paris en 1871), il est donc important d'entamer dès maintenant la réflexion autour des célébrations des vingt ans du Codhos.

5/ Points divers

- Guillaume Touati fait un point sur l'archivage des réseaux sociaux. Fort de son expérience au sein de la Fondation Jean Jaurès, il propose d'organiser une journée-atelier sur ce thème, où les participants pourront échanger sur leur expérience et s'informer sur le sujet. Une proposition de date sera faite très prochainement auprès du collectif.
- Johanna souhaite savoir quels centres du Codhos disposeraient de fonds relatifs au PSU (Parti socialiste unifié). En effet, un militant PSU de la Haute-Vienne souhaite faire don ses archives (très certainement aux Archives départementales), et le PR2L, travaillant sur son classement, désire collecter le plus d'éléments pouvant contextualiser le fonds.
- Bernard Lacorre et Francis Juchereau annonce qu'en 2022, la ville de Saint-Junien (Haute-Vienne) fêtera les 100 ans de l'union syndicale ouvrière. Celle-ci, créée en 1902 a façonné la ville en créant de nombreuses infrastructures et est à l'origine du mouvement coopératif et mutualiste. Elément de l'histoire ouvrière locale, la municipalité désire associer le PR2L à ce projet.

L'assemblée générale a été suivie d'un repas, puis d'une visite des collections de la Maison des hommes et techniques, en compagnie de Gérard Tripoteau, ancien ouvrier des chantiers navals Dubigeon.

Annexe

Premier diagnostic du site internet (note de l'informaticien en free-lance)

L'architecture est difficile à saisir : il y a plusieurs menus qui se superposent (on ne comprend pas très bien la hiérarchisation des éléments). Un menu principal en haut (l'association, les membres...) et un autre sur la gauche (les membres, compte rendus, les statuts...) qui varie en fonction des pages.

La plupart des liens sont longs à charger et renvoient à des pages inexistantes, vides ou trop complexes. On ne se sait pas vraiment où il faut cliquer. Les expositions virtuelles et publications sont difficiles à trouver et pas évidentes à prendre en main...

Le graphisme austère ne facilite pas la compréhension et la navigation sur le site.

Il y a **trop d'éléments qui se chevauchent sans cohérence** (dates, types de documents, liens morts...).

L'idéal serait de refaire complètement le site :

- Revoir l'architecture du site pour faciliter la navigation (faire un menu clair, créer des pages plus simples)
- Repenser le design afin de hiérarchiser les informations
- Distinguer les articles et publications des expositions virtuelles, bases de données...
- Recharger ou supprimer les liens morts
- Permettre une actualisation plus simple par les membres de l'association

Pour atteindre ces objectifs il faudrait, dans un premier temps, discuter avec les membres de l'association responsables du projet afin de réfléchir aux améliorations et définir ensemble l'architecture du site et s'entendre sur les futures utilisations et éléments à intégrer.

Bien entendu il faudra **récupérer tous les documents présents sur l'ancien site** afin de pouvoir les réutiliser. Il faudra également définir si vous souhaitez **ajouter des éléments supplémentaires** :

- Réalisation de photos à destination du site internet.
- Réalisation de vidéos (interviews, motion design...) pour présenter l'association, les membres, les objectifs...

Je pourrais alors vous accompagner dans la réalisation du site et créer un nouveau design à partir de votre charte graphique.

Il me semble qu'il faudrait **changer de plateforme pour la réalisation du site** : **Wordpress** est très bien mais pas évidente à modifier pour des néophytes. Je peux vous proposer **WIX** qui permet des modifications plus rapidement et plus simples. (il s'agit du même type d'abonnement que wordpress)

Une fois le site réalisé et validé, je vous propose **une journée de formation** afin d'expliquer aux utilisateurs comment fonctionne le site et comment le modifier.

Concernant le budget, il faudrait compter entre 1500 et 2000 euros pour la réalisation du site ainsi que la journée de formation. Si vous souhaitez ajouter des photos et/ou vidéos, je pourrais réaliser des devis en fonction de la demande.